

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 80 (1983)
Heft: 7

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

FÉDÉRATION VAUDOISE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE

L'assemblée générale des délégués s'est déroulée comme d'habitude à la Salle des Vignerons du Buffet de la Gare de Lausanne, le samedi 19 février 1983, à partir de 13 h. 30.

Procès-verbal

L'ordre du jour tel que stipulé dans les convocations est à la disposition de MM. les délégués, ainsi que les comptes et le budget.

Après les formalités d'inscription des délégués, la séance est ouverte à 13 h. 50 par M. Fernand Bovy, président, qui souhaite la bienvenue à trente-huit délégués de dix-neuf sections. La section du Jorat est absente.

MM. le chef du département AIC, Dunant, chef du Service de l'agriculture, le Dr Schneider, vétérinaire cantonal, Adrien Paroz, président de la SAR et Aubert, inspecteur cantonal suppléant des ruchers, se sont excusés.

M. Fernand Bovy remercie tout particulièrement de leur présence, MM. Jordan, membre d'honneur de la SAR, Marc Léchaire, membre du Comité central de la SAR, et Robert Steiger, inspecteur cantonal des ruchers.

Le procès-verbal de l'assemblée du 20 février 1982 est lu et approuvé.

M. le président donne lecture de son rapport dont les principales lignes sont retracées comme suit :

M. Fernand Bovy souligne que les délégués se réunissent pour la 75^e fois, en cette année de jubilé 1983.

Il est relevé que la saison apicole 1982 a magnifiquement commencé, la première récolte ayant été abondante. Les

espoirs d'une seconde récolte se sont pour certains éteints et pour d'autres fort bien réalisés.

Les deux principaux centres d'intérêt et d'occupation de la FVA sont les vulgarisateurs et les moniteurs d'élevage. Les rapports spécifiques relatant l'activité de ces commissions seront présentés à la suite de l'ordre du jour.

M. Fernand Bovy résume que l'assemblée des délégués de 1982 fut marquée par le départ de notre président Robert Steiger, nommé inspecteur cantonal. En guise de remerciements pour ses activités et en reconnaissance de son dévouement, le président propose de nommer Robert Steiger membre honoraire de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture et de lui décerner notre diplôme d'honneur. Cette proposition est acceptée et, sous les acclamations, Robert Steiger reçoit le diplôme des mains de Fernand Bovy.

Le président de la FVA relève que le comité s'est réuni sept fois durant la période 1982 pour traiter non seulement du 75^e anniversaire, mais également des problèmes des produits antiparasitaires, partant des contacts avec les stations de Changins, de Grange-Verney, du Liebefeld, ainsi que des relations avec nos autorités et services cantonaux.

Le concours des ruchers s'est déroulé dans quelques cercles du canton de Vaud en 1982. Quatre sections étaient concernées, cinq inscriptions de candidats ont eu lieu. Des échos agréables et favorables sont parvenus et Fernand Bovy félicite chaleureusement les concurrents de leur participation et des magnifiques résultats obtenus.

Avec les remerciements aux représentants vaudois au Comité central SAR, dont le reflet de leur activité nous est régulièrement communiqué, notam-

ment par le journal, Fernand Bovy rappelle, en guise de conclusion, que chaque section peut faire appel à un conseiller apicole ou à un moniteur, même si celui-ci ne fait pas partie de la section ayant besoin de ses services. Une bonne année apicole 1983 est également souhaitée, de même que chacun retrouve satisfaction et plaisir, voire détente avec ses abeilles.

Jean-Pierre Guillet propose l'approbation, avec félicitations au président, de ce rapport, ce qui a lieu séance tenante par acclamation.

Rapport du caissier

Jean-Pierre Stettler donne lecture des comptes de l'année 1982 et commente les différentes rubriques. Compte tenu d'un amortissement de Fr. 349.—, le résultat de l'exercice 1982 se solde par une perte de Fr. 39.55. Le bilan de notre fédération au 31 décembre 1982 fait un total de Fr. 13 238.54. Aucun engagement envers des tiers ne figure au passif du bilan qui est représenté par un Fonds du 75^e anniversaire de Fr. 4000.—, le Fonds du centenaire des sections de Fr. 700.— et le capital au 1^{er} janvier 1982 de Fr. 8578.09, diminué de Fr. 39.55, donc se montant à Fr. 8538.54 à fin 1982.

Les différents points du compte de pertes et profits sont exposés. Il est ensuite donné lecture du projet de budget qui ne tient pas compte des frais du 75^e anniversaire.

Le président passe ensuite la parole à la commission vérificatrice des comptes. M. Butikofer donne lecture du rapport de la commission vérificatrice des comptes, laquelle conclut à l'approbation des chiffres ainsi présentés.

En conclusion, les comptes de l'exercice 1982 sont acceptés et décharge est donnée au caissier et au comité de leur gestion. Le projet de budget pour l'année 1983 est également approuvé.

Elections

Le mandat de Jean-Pierre Guillet arrive à échéance, le comité doit être également réélu. Fernand Bovy, président, ouvre la discussion.

La proposition de M. Reichenbach de réélire les quatre membres du comité est approuvée par l'ensemble des délégués, sans opposition.

Une proposition reçue de la section du Pays-d'Enhaut est lue par notre président, en ce qui concerne la candidature d'un membre en remplacement de Jean-Pierre Guillet. Un complément d'information est apporté par Daniel Ramel, président de la section du Pays-d'Enhaut.

Le candidat Charles Boo, dit Carry, est élu par acclamation. Charles Boo remercie MM. les délégués de la confiance qu'ils lui ont accordée.

Quelques mots sont adressés par notre président à Jean-Pierre Guillet, qui fut successivement secrétaire, responsable de la vulgarisation, puis délégué auprès de la Centrale des miels et vice-président. Fernand Bovy remercie Jean-Pierre Guillet de sa collaboration et propose à l'assemblée des délégués de nommer Jean-Pierre Guillet membre honoraire.

Cette proposition est chaleureusement acceptée et Jean-Pierre Guillet reçoit avec émotion une attention et son diplôme de membre d'honneur.

Avec ses remerciements, Jean-Pierre Guillet retrace, par un bref résumé, les douze années qu'il a passées au comité de la FVA. Jean-Pierre Guillet a été élu le 13 février 1971, en même temps que Robert Steiger. Il a successivement travaillé avec trois présidents : MM. Marc Léchaire, Robert Steiger et Fernand Bovy.

L'Ecole de Marcellin/Morges recevait à l'époque des cours donnés par les conseillers apicoles.

En 1972, une grande tâche a été effectuée, à savoir l'étude et la réimpression des nouveaux statuts. Au cours des ans, les stations de l'Hongrin et de Vermeil-

ley deviennent de plus en plus connues. En 1978, la Centrale des miels a été dissoûte et reprise par l'UCAR.

J.-P. Guillet termine son petit exposé par des souhaits pour l'avenir de l'apiculture et des abeilles.

A la suite de cette allocution, l'ordre du jour est repris. La commission vérificatrice des comptes pour 1983 doit être désignée. La section de Moudon en assumera les fonctions principales et la section d'Orbe est désignée comme suppléante.

Fixation des cotisations

Sur proposition du président, les cotisations restent maintenues à Fr. 2.— par membre, ce que l'ensemble de l'assemblée approuve.

Rapport sur la vulgarisation et les conseillers apicoles

Jean-Paul Cochard, responsable cantonal de la vulgarisation apicole, relate l'activité des conseillers apicoles. Il est tout particulièrement relevé que MM. Arnold Roussy et Hanspeter Stettler ont désiré cesser leur activité. Des remerciements leur sont adressés au nom de tous.

Trois candidats conseillers apicoles ont suivi avec succès leur formation. Il s'agit de MM. Claude Brandt, Jean-François Fracheboud et Jean-Michel Thentorey, qui sont déjà à l'œuvre.

Jean-Paul Cochard remémore la motion permettant de libérer un certain montant sur les intérêts du capital de la caisse contre la loque et l'acariose. Le Service vétérinaire cantonal a mis à disposition des vulgarisateurs une somme de Fr. 2000.— pour l'acquisition d'un appareil de projection ainsi que de diapositives. Ces moyens audio-visuels seront bientôt à disposition des conseillers.

Rapport des moniteurs éleveurs

Fernand Bovy, responsable des moniteurs éleveurs vaudois, donne lecture du

rapport, lequel retrace une activité soutenue, notamment par des conférences et cours.

Il est de plus relevé que la plupart des lignées sélectionnées par M. le Dr Schneider, du Liebefeld, sont en activité parmi les moniteurs du canton.

Sur les propositions de leurs sections respectives, Gérard Reichenbach, d'Yverdon, et Pierre Dubois, de Bex, ont succédé respectivement à Robert Steiger et Edouard Rayroud, démissionnaires. Des remerciements sont adressés aux deux anciens moniteurs éleveurs pour toute leur activité. M. le Dr Schneider a exprimé le désir de se retirer pour être remplacé par M. le Dr Maquelin. Aux noms de tous, Fernand Bovy adresse sa gratitude au Dr Schneider et tous ses vœux à M. Maquelin.

Rapport de l'inspecteur cantonal des ruchers

Robert Steiger, inspecteur cantonal des ruchers, donne lecture de son rapport qui fait état de plusieurs cas de maladie, traités selon les normes en vigueur, et de la réunion des inspecteurs vaudois. Un cours de perfectionnement donné pour tous les inspecteurs romands, sous l'égide du Dr Wille, a eu lieu.

Théo Ruckstuhl, de Saint-Cergue, est remplacé par Armand Bassin, d'Eysins. Une réorganisation des tâches respectives des inspecteurs dans les districts de la Côte a été conduite.

Robert Steiger conclut par sa satisfaction à l'égard des inspecteurs pour le travail accompli en 1982, mais également en relevant que le recensement des ruchers vaudois et des visites régulières des inspecteurs, toujours en présence des apiculteurs, sont des tâches de longue haleine.

De plus, il est également souligné que la varroase n'est pas une maladie mais un parasite, un acare des abeilles.

La lecture de ces trois rapports est approuvée avec remerciements adressés à leurs auteurs.

Désignation d'un représentant au comité SAR

Fernand Bovy relève qu'Adrien Paroz est démissionnaire et adresse à notre président de la SAR la reconnaissance de la Fédération vaudoise. Pour son remplacement, des sections ont été invitées à présenter leur candidat. La section du Pied-du-Jura a proposé Jean-Paul Cochard. Le texte de proposition est lu et un complément d'information est donné. Comme Jean-Paul Cochard est connu de tous, la proposition est approuvée par acclamation.

75^e anniversaire de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Fernand Bovy relate que le 50^e anniversaire s'était déroulé à Yvonand, avec jumelage de la Fédération de la Menthue qui fêtait son 50^e anniversaire.

Ainsi que chacun le sait, le 75^e anniversaire se déroulera à Château-d'Œx et sera organisé par notre Fédération, avec la collaboration de la section de Château-d'Œx, qui a accueilli chaleureusement cette proposition. Après la présentation du programme de la manifestation, le projet du budget de ladite journée est proposé.

Jean-Pierre Stettler, en tant que caissier, s'occupe de toutes les questions financières, également pour le 75^e anniversaire. Il propose, dans le cadre de ce budget, de prévoir un dépassement de Fr. 2000.—, en sus du fonds de réserve de Fr. 4000.— constitué à cet effet.

La commission vérificatrice des comptes, qui a été également consultée, se prononce favorablement en ce qui concerne cette mesure de prudence.

Une proposition que chaque section alloue Fr. 100.— en couverture d'un déficit éventuel est reportée à plus tard.

Après ces discussions, la demande de marge supplémentaire de Fr. 2000.— est

approuvée à l'unanimité par les délégués.

Propositions individuelles, diverses, des sections, du comité

1. Marc Léchaire apporte les salutations du Comité central SAR et donne quelques aperçus sur l'activité du comité. Il est notamment fait état de la proposition du comité SAR de faire introduire les cas de varroase dans le cadre de la loi sur les épizooties. Cette décision se discutera au niveau de la réunion des trois organisations centrales : de Suisse romande, de Suisse alémanique et du Tessin. Enfin, Marc Léchaire parle du contrôle du miel.
2. La section de Moudon propose de mettre à contribution la Caisse cantonale d'assurance contre la loque et l'acariose des abeilles aux fins de subvenir à la distribution de médicaments contre la varroase. M. Steiger rend chacun attentif au fait qu'un médicament absolument certifié n'existe pas encore contre ce parasite. Après discussion, il est décidé que ce projet sera étudié par le comité, qui prendra toutes dispositions en vue de le développer, et présentera un rapport pour la prochaine session.
3. La section de La Côte vaudoise demande que le nombre d'heures de cours de vulgarisation apicole soit diminué. Jean-Paul Cochard répond à cette proposition en donnant différents détails et demande si la section de La Côte maintient sa proposition. Jean-Pierre Stettler réplique que ladite proposition est maintenue. Après cet échange de paroles, il est décidé que le nombre d'heures de cours de vulgarisation apicole ne devrait en principe pas être changé, et surtout pas diminué.
4. Le conseil d'éviter tout achat de reine à l'étranger, pour qu'il n'y ait pas de propagation de la varroase dans notre canton, est rappelé.

5. La pénalisation des moniteurs éleveurs, devant payer Fr. 10.— pour chaque analyse, est relevée par M. Bovey qui propose que lesdites analyses morphologiques soient prises en charge par la station du Liebefeld. Une discussion prochaine est prévue avec le Dr Maquelin qui sera invité à réexaminer cette question de contrôle morphologique. Il est relevé, sous ce point des moniteurs éleveurs, que l'association des moniteurs vaudois est très valable: M. Steiger, inspecteur cantonal, invite la Fédération vaudoise à insister auprès de la SAR pour que toute mesure de réorganisation soit prise et, partant, pour demander un cahier des charges pour le Liebefeld. Fernand Bovy répond respectivement à MM. Bovey et Steiger qu'il sera fait suite à leurs demandes.
6. Concours des ruchers: modification du règlement. M. Goy demande quelle est la suite donnée à la proposition de modification du règlement. Fernand Bovy, président, répond que la proposition de la Fédération est maintenue et que la discussion est prévue dans le cadre de l'ordre du jour de l'assemblée des délégués de la SAR.
7. Le problème de la section du Jorat est posé. Divers propos sont échangés en vue de faire redémarrer cette section en sommeil. Il en découle que toute activité d'une section ou d'une fédération dépend des hommes et que chacune est soumise aux aléas bien humains.
8. Une proposition de M. Theintz, que les inspecteurs soient proposés par les sections pour leur nomination, est relancée.

Le point des propositions individuelles des sections et du comité étant épousé, l'assemblée se termine vers 16 h. 45. M. le président remercie les participants de leur attention et souhaite à chacun bon retour dans son foyer.

Lausanne, le 29 avril 1983. *R. P.*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS

La place du Gaz de La Chaux-de-Fonds bourdonne en ce samedi matin 4 juin: les apiculteurs de La Chaux-de-Fonds et des environs sont de sortie, en famille.

Le ciel est bleu, le car si bien rempli qu'il faut ajouter deux strapontins, le chauffeur semble sympathique, les abeilles travaillent à plein rendement, la journée s'annonce bien.

Elle commence même si bien que nous sommes à Morat, au bord du lac, pour prendre le premier nectar de la journée, avant d'avoir eu le temps de faire ou de refaire connaissance.

Puis c'est la campagne fribourgeoise, Grangeneuve, où M. Fragnière nous attend en fumant tranquillement sa pipe. Son accueil chaleureux met chacun à l'aise et c'est la visite...

Rucher somptueux, vaste, fonctionnel!

Belles colonies... mais hausses vides !

Nous qui croyions naïvement que rucher sur le Plateau était synonyme de récolte sommes un peu surpris.

M. Fragnière est aussi à l'aise au milieu d'un essaim d'apiculteurs avides de savoir qu'avec ses avettes et répond à toutes les questions avec sa compétence habituelle.

Au revoir ! Merci ! C'est l'heure du pique-nique, le barrage de Rossens n'est pas très éloigné.

L'après-midi, nous sommes accueillis par M. Schwartz, en son rucher de Plasseb.

Ici, nous sommes à 900 m d'altitude et la récolte commence. Nous restons sidérés: en bordure d'un cours d'eau, en pleine forêt, des dizaines de ruches regardent dans toutes les directions. Populations fortes, certaines ont bâti sept cadres de corps; M. Schwartz ne nous cache rien, pas même les rafraîchissements bienvenus qu'il a préparés à

notre intention. Nous remontons dans le car encore sous le coup de cette exploitation où apiculteur et abeilles s'activent avec calme.

Nous terminons notre balade au lac Noir, habité en cette saison par d'étranges armaillis en gris-vert.

Souvenirs, souvenirs...

Mais il faut rentrer, le soleil est toujours aussi chaud, les voyageurs s'entre tiennent d'apiculture évidemment, de ce qu'ils ont vu, appris... et le voyage de retour paraît bien court.

Vite encore une photo de famille avant de se quitter.

Belle journée en vérité que celle vécue ce samedi, d'autant plus que la balance a fait un bond impressionnant.

Merci à vous, amis apiculteurs, qui avez bien voulu nous recevoir, consacrer un peu de votre temps à des collègues de la montagne, et merci à vous, participants, pour votre bonne humeur.

A une prochaine fois !

G. D.

JOURNÉE DE FORMATION PRATIQUE POUR CANDIDATS INSPECTEURS DES RUCHERS À PLAGNE (BE)

C'est le samedi 28 mai dernier que les participants à la première journée de cours de formation pratique d'inspecteurs des ruchers se sont retrouvés à Plagne, au magnifique rucher de la Fédération du Jura bernois.

Sous la conduite de M. Paul Aeschlimann, le compétent sous-commissaire cantonal, les 20 candidats inspecteurs se sont familiarisés avec le dépistage des loques, la désinfection du matériel apicole et les mesures de lutte contre ces épizooties.

La première journée de ce cours, qui s'achèvera cet hiver, groupait des apiculteurs des sociétés du Pied-du-

Chasseral, d'Erguel-Prévôté ainsi que des cercles 1 et 2 de Neuchâtel.

Tout de suite, une franche camaraderie s'est installée entre les participants qui s'activaient pour combattre la «redoutable loque». Certains estimaient les cadres, d'autres préparaient le trou d'incinération, alors que d'autres encore apprenaient à remplir les formulaires indispensables.

En cours de journée, le vétérinaire cantonal de Berne est venu saluer les candidats inspecteurs et les encourager.

Il convient de remercier M^{me} Jacqueline Aeschlimann, cantinière du jour, pour son dévouement et son bon café qui a été apprécié vu le temps maussade du matin qui, heureusement, s'est amélioré au fil des heures, rappelant ainsi à chacun que les essaims étaient encore d'actualité.

Un participant: G. D.

SECTION DU VAL-DE-RUZ

Le «Club alpin suisse» de La Chaux-de-Fonds au secours des apiculteurs du Val-de-Ruz !

Aussi incroyable que cela puisse paraître, la chose s'est effectivement produite et d'une manière fort sympathique. La société, désirant sortir des sentiers battus pour son souper annuel, s'est approchée du CAS de La Chaux-de-Fonds qui a aimablement mis à sa disposition son chalet du Mont-d'Amin, à 1400 m d'altitude environ.

Malgré des chemins dignes du rallye Paris-Dakar, 43 membres répondirent présent à ce mémorable souper qui se déroula dans une très bonne ambiance et se termina fort tard pour certains et certaines.

Le lendemain matin, à 9 heures, une quinzaine de membres répondirent à l'appel du comité pour la visite de printemps. But: contrôle des ruches de la société. Malheureusement, le temps

nous obligea à abandonner le projet. Toutefois le déplacement n'était pas perdu, car notre vice-président avait apporté de quoi se restaurer et une caisse au joli contenu. Un grand merci à Pierre et à sa compagne.

L'assemblée annuelle a eu lieu dernièrement en présence d'une quarantaine de membres. Séance dynamique et courte, dirigée par notre président, Claude Bourquin.

La société compte 69 membres, pour 1256 ruches disséminées dans 96 emplacements.

Nominations statutaires: aucune démission n'étant enregistrée, le comité est réélu en bloc pour une période de deux ans. Président: Claude Bourquin; vice-président: Pierre Bollenot; caissier: André Desaules; inspecteur en chef: André Guignand; secrétaire: Philippe Breitler.

La soirée s'est terminée par la projection du film «Le Forgeron», tourné par notre ami André Brauen. Cette rétrospective nous montra l'évolution fulgurante de la technique de 1900 à nos jours.

Le président remercia le présentateur et acteur du film et souhaita une bonne rentrée à chacun.

Le secrétaire

UNE JEUNE CENTENAIRE QUI SE PORTE BIEN !

La Société d'apiculture de Cossonay et environs a fêté, du 3 au 5 juin, son centenaire. Il fallait bien trois jours pour célébrer ce jubilé, dans l'amitié et la bonne humeur !

M. Despland, préfet du district, M. Chabanel, syndic de Cossonay, M. Fournier, président SAR, M. Bovy, président FVA, M. Steiger, inspecteur cantonal, et leurs épouses nous ayant fait l'amitié de les accompagner, ont honoré de leurs présences cette manifestation dont le succès a largement

dépassé les espérances du comité d'organisation.

**C'était tout simplement SENSA-
TIONNEL !**

Une exposition a permis à chacun de voir avec quelle ingéniosité les adeptes de l'apiculture résolvaient leurs problèmes matériels. Des objets, ustensiles et appareils de 1890 à nos jours ont émerveillé les visiteurs et tous les amis des abeilles.

La proclamation des résultats du concours, organisé auprès des écoles du district, a été l'occasion d'un échange entre trois générations d'apiculteurs chevronnés et «en herbe». Nous pensons avoir suscité des vocations chez les jeunes enfants, ravis de découvrir le monde merveilleux de l'apiculture.

Nous nous souviendrons de ce centenaire, qui fut le prétexte — ô combien sympathique ! — de retrouvailles, de discussions, de ripailles et de libations — comme il se doit — entre apiculteurs de tous âges, sous la devise de l'amitié !

Le dimanche matin, un service religieux à l'église de Cossonay a été l'occasion pour notre ami, le pasteur Serge Fustier, apiculteur naturellement, de prouver la relation indubitable entre le miel, bénédiction, et notre Dieu généreux, Père de toute chose. Un groupe de jeunes agrémenta cet office par ses chants et témoignages.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle fête !

La secrétaire: Jacqueline Moret

A VENDRE

dès fin juin jusqu'à fin août, reines carnioliennes issues de souches sélectionnées.

**Casimir Clément,
Les Planchettes, 1711 Epesses.
Tél. (037) 33 20 89.**